



# 88<sup>e</sup> Rapport annuel

*Exercice 2015*

# Table des matières

<b>Situation générale</b>	15 janvier 2015: le choc . . . . .	5
	Marché laitier toujours en crise . . . . .	5
	Influence de la nature sur la production laitière . . . . .	6
	Pression de la Banque nationale suisse . . . . .	7
	Politique agricole dans une impasse . . . . .	7
	Fin de la «Loi chocolatière» . . . . .	8
	Ouverture des marchés en progression . . . . .	9
<b>Matières premières</b>	Quantités réceptionnées: lait et crème . . . . .	10
	Crema, producteur et affineur de fromages AOP . . . . .	11
<b>Marchés et produits</b>	«Mazot de Crema» . . . . .	13
	Médaille d'or pour le Fromage à raclette du Valais AOP . . . . .	14
	Nouvelle série de médailles . . . . .	14
	Racleurs patentés . . . . .	14
	Yogourt P+ . . . . .	15
	Nouveau logo . . . . .	16
	Campagne «Swiss milk inside» . . . . .	16
<b>Production</b>	A Sierre, l'emballage des fromages . . . . .	17
	Activités logistiques simplifiées . . . . .	18
	Au Mont-sur-Lausanne, les produits UHT . . . . .	18
	A Thoune, nouvelle centrale des commandes . . . . .	19
	Assainissement des citernes . . . . .	19
	Production d'air comprimé moins gourmande en énergie . . . . .	20
<b>Services généraux</b>	Importance de la formation pour la sécurité . . . . .	21
	Formation continue . . . . .	21
	Réussite des apprentis . . . . .	22
	Jubilaires et retraités . . . . .	22
<b>Evolution des activités</b>	. . . . .	24
<b>Etats financiers</b>	. . . . .	28
<b>Organes de Crema</b>	. . . . .	43

# Situation générale

## 15 JANVIER 2015: LE CHOC

Le jeudi 15 janvier 2015, un coup de tonnerre frappe le monde économique suisse. Ce jour-là, la Banque nationale (BNS) annonce qu'elle supprime le taux plancher du franc suisse, fixé à CHF 1,20 pour un euro. A partir de ce moment, parler d'économie en Suisse reviendra à évoquer le franc fort.

Dès le début, certains pressentent que la force de la monnaie helvétique déploiera pleinement ses effets sur le long terme et que les principales conséquences ne seront pas immédiates.

Dans le même temps, notamment face aux défis posés par l'afflux de réfugiés, la situation géopolitique de l'Europe devient plus tendue. La dynamique conjoncturelle des pays dits émergents s'essouffle et l'embargo entre l'Union européenne et la Russie à l'encontre de certaines exportations met un frein au commerce des produits alimentaires.

Au bout du compte, si les ondes de choc provoquées par le séisme du 15 janvier n'ont pas été catastrophiques, c'est que dans les entreprises les réactions ont été rapides. Les acteurs de l'économie se sont ingéniés à prendre des mesures pour s'adapter, en premier lieu pour optimiser les coûts et ajuster les prix.

A l'heure des bilans, force est pourtant d'admettre que si la Suisse a pu échapper à la

récession, l'impact de cet événement sur ses exportations est bien réel, rendant plus difficile sa participation au commerce mondial. A la fin de l'année 2015, la situation économique reste préoccupante. Les réductions de temps de travail, voire le chômage, sont en augmentation. Et d'aucuns se demandent si l'on n'est pas en train d'assister à la désindustrialisation du pays.

Dans ce climat, marqué par l'incertitude et le manque de repères, l'économie suisse devra plus que jamais rebondir sur ce qui fait sa force: des conditions-cadres durables et souples, un marché du travail flexible, un dialogue social constructif et la recherche constante de plus-values.

## MARCHÉ LAITIER TOUJOURS EN CRISE

L'effondrement des marchés laitiers s'est poursuivi tout au long de l'année 2015. Sur le plan européen, la baisse des prix a été partiellement compensée par une production laitière en hausse, conséquence directe de la suppression des quotas laitiers intervenue au printemps.

Les prix très bas du pétrole et de l'énergie en général ont également eu une influence indirecte sur la production laitière. Diriger des matières premières renouvelables vers des marchés plus porteurs que la production d'énergie, telle l'alimentation humaine et

animale, a permis, tout au moins en Europe, d'accéder à un affouragement meilleur marché. Dans certaines régions, cela a eu pour effet de compenser la relative sécheresse qui a duré jusqu'au début de l'automne. Parallèlement, les échanges internationaux ont continué à subir les effets du ralentissement des achats des pays émergents ou de l'embargo de la Russie.

En octobre, alors qu'un léger rebond des marchés laissait entrevoir un possible assainissement, les prix sont repartis à la baisse. Cette longue période de prix très bas, outre le fait qu'elle fragilise la situation d'un grand nombre de producteurs laitiers, est exceptionnelle. Cremo, dont plus des deux tiers des matières premières sont soumis à la concurrence internationale, est particulièrement touchée par cette situation. Faire des pronostics sur une prochaine hausse est pour l'instant aléatoire. Il est pourtant évident qu'à terme, la demande mondiale en lait et pro-

duits laitiers va augmenter plus fortement que la production. Les prix mondiaux sont donc voués à repartir à la hausse.

## INFLUENCE DE LA NATURE SUR LA PRODUCTION LAITIÈRE

Les conditions météorologiques, avec une relative sécheresse jusqu'à la fin de l'été, ont eu pour effet de stabiliser, voire de réduire légèrement le niveau de la production laitière. On a craint que le peu de fourrage influence à la baisse la production de l'hiver suivant. Mais, une fois de plus, la nature a su compenser. Un bel automne, avec des précipitations régulières, a permis à la production de repartir, si bien que la fin de l'année s'est à nouveau terminée avec des stocks de beurre trop élevés. La forte production s'est poursuivie tout au long de l'hiver, entraînant ses excédents dans la nouvelle année, avec des marchés toujours sous une forte pression.



# Situation générale

Il est permis de regretter que Lactofama SA, dont le but est de soutenir le prix du lait par l'écoulement coordonné des excédents de la production laitière, n'ait pas pu disposer des fonds nécessaires pour assainir les stocks et permettre à la branche de démarrer 2016 dans de meilleures conditions. L'Interprofession du lait a bien tenté, tout au long de l'année 2015, de maîtriser la situation en stabilisant le prix du lait du segment A, et cela malgré une baisse continue de l'indice publié par l'Office fédéral de l'agriculture. Cremo, dont le prix du lait se fonde sur les kilos de matière grasse et de protéines livrés et sur leurs prix sur les marchés indigènes et internationaux, a fait de même dès la fin de l'été, pour éviter que ses producteurs ne subissent de plein fouet la chute des prix sur le marché européen et mondial.

## **PRESSION DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE**

Les conséquences de l'abandon du cours plancher par la BNS au début de l'année 2015 sont très dures pour l'industrie d'exportation en général. D'un jour à l'autre, Cremo a ainsi connu une perte de compétitivité de 20% par rapport aux pays voisins. Les consommateurs ont d'ailleurs très rapidement profité de cette situation, pratiquant un tourisme d'achat transfrontalier évalué à quelque 12 milliards de francs. Pour la première fois, même la grande distribution a connu des difficultés pour limiter la baisse de son chiffre d'affaires.

Plus l'année avançait, plus les conséquences sur le marché en général sont devenues effectives. Ainsi la délocalisation de la fabrication de certains produits, notamment de boulangerie ou de biscuiterie, certains fabricants trouvant plus avantageux d'acheter leurs produits tout faits à l'étranger plutôt que de les élaborer en Suisse, avec du beurre suisse. D'où une diminution des parts de marché. Pour les fromages, il est à noter que les importations augmentent plus fortement que les exportations.

On relève partout des pertes de marchés. Si, pour l'instant, elles ne sont que peu visibles, à terme, elles pourraient devenir inquiétantes. La délocalisation, latente dans tous les domaines, progresse, tout comme le chômage qui, en fin d'année, était à la hausse. Pour Cremo, dont l'activité est liée au sol suisse, tout comme celle de ses producteurs, cela signifie qu'elle doit poursuivre ses efforts de rationalisation et de compression des coûts afin de rester compétitive.

## **POLITIQUE AGRICOLE DANS UNE IMPASSE**

Ce que l'on présentait avec la mise en place de la politique agricole 2014-2017 s'est confirmé. Les nouveaux paiements directs, visant pour l'essentiel des prestations non liées à la production (réseaux écologiques, biodiversité, contributions au paysage, piquets de clôtures en bois, etc.) revêtent, pour de

nombreux exploitants, un intérêt plus grand que la production de denrées alimentaires. Cela est particulièrement vrai en cette période de marasme sur les marchés. Le fait que les objectifs fixés par la Confédération en matière de biodiversité soient déjà atteints le montre clairement. Pour un exploitant, il est aujourd'hui possible d'obtenir un revenu intéressant, voire de se créer de jolies rentes de situation, en extensifiant au maximum son domaine et en réduisant la main-d'œuvre. Il est en effet devenu plus rentable de faire la chasse aux paiements directs plutôt que de produire des denrées alimentaires, particulièrement du lait, production gourmande en main-d'œuvre.

Le système actuel des paiements directs, essentiellement fondé sur la surface exploitée sans prise en compte du travail fourni, a un autre effet pervers: il freine fortement la mobilité des surfaces. En effet, celui qui demeure sur son domaine tout en abandonnant la production, peut continuer à gagner sa vie en travaillant moins. L'augmentation du montant des fermages, des surfaces et des domaines qui sont en location constitue une autre conséquence des paiements directs liés à la surface.

Aujourd'hui, force est de constater que la politique agricole 2014-2017 mène dans une impasse. Le pendule a été trop loin dans le sens de l'écologie et de l'extensification. Cette constatation est d'ailleurs confirmée dans le dernier rapport de l'Organisation de coopé-

ration et de développement économiques (OCDE) sur l'agriculture suisse. Les producteurs de lait attendent que la Confédération apporte au plus vite certaines corrections jugées comme absolument nécessaires. Pour leur mise en œuvre, il faudra attendre encore un peu. Espérons toutefois qu'elles viendront avant qu'il ne soit trop tard!

## FIN DE LA «LOI CHOCOLATIÈRE»

Depuis plusieurs années, les crédits accordés pour soutenir entre autres l'exportation des produits laitiers transformés sont trop faibles. Ils font régulièrement l'objet de débats et de discussions toujours plus animés et difficiles au Parlement. En outre, la pression exercée sur la mesure elle-même par les instances internationales, telles l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou l'Union européenne (UE), est devenue toujours plus forte. Ces instances considèrent en effet que les mesures de soutien représentent une subvention à l'exportation.

Ce qu'on prévoyait est arrivé : dans le cadre de l'OMC, lors de la dernière réunion des ministres, la Suisse a cédé et abandonné sa fameuse «Loi chocolatière», ou «Schoggi-gesetz», introduite en 1976 pour soutenir entre autres l'exportation des produits laitiers transformés. La Confédération a toutefois promis à l'agriculture qu'elle sauvegarderait les crédits affectés pour une autre mesure de soutien qu'il s'agit maintenant de concrétiser.

# Situation générale

Dans le cadre de ces discussions, une nouvelle mesure est ressortie, qui va dans le bon sens puisqu'elle est destinée à soutenir directement la production, à savoir l'effort fourni pour produire le lait. Un modèle de supplément de prix, comparable à celui existant pour le lait transformé en fromage, serait accordé. On éviterait ainsi de remettre une couche à des paiements directs liés à la surface, pour vraiment encourager les producteurs qui font encore l'effort de fournir du lait. La Suisse dispose maintenant d'un délai de 5 ans pour concrétiser ce changement, mais on ose espérer qu'elle le fera avant.

## OUVERTURE DES MARCHÉS EN PROGRESSION

Le relatif blocage des négociations menées dans le cadre de l'OMC, a eu pour conséquence une forte progression d'accords bilatéraux tout d'abord, puis entre de grandes régions incluant plusieurs partenaires. Un accord transpacifique a ainsi été conclu et un accord transatlantique entre l'Europe et les États-Unis est en passe d'être concrétisé.

La Suisse ne participe pas directement à ces négociations. Elle a pourtant tout intérêt à pouvoir accéder à de tels accords, notamment à celui liant les États-Unis et l'Union européenne: le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP). Il ne faut pas se leurrer, l'économie suisse, dont la prospérité dépend en grande partie des

marchés d'exportation, ne peut se permettre d'être reléguée loin derrière l'Union européenne sur le marché américain. Comme le disait récemment un diplomate suisse, notre pays n'aura guère le choix: soit il reprend l'accord que les USA et l'UE sont en train de négocier, soit il adhère à l'UE, ce qui n'est guère envisageable! Cet exemple montre simplement que les frontières continuent de s'ouvrir, même sans OMC. Le sort de la loi chocolatière démontre aussi que les milieux agricoles ont tout intérêt à se préparer à cette ouverture. Refuser toute discussion, comme ils le font souvent à l'heure actuelle, c'est prendre le risque d'être un jour mis devant le fait accompli, sans avoir eu l'occasion de discuter de la mise en place de mesures d'accompagnement dont notre agriculture ne pourra se passer.



## RÉPARTITION DE LA COLLECTE DU LAIT 2015

Exprimé en kg	Lait d'ensilage	Lait de non-ensilage	Lait biologique	Total	en % du total
Lait de ligne	137 813 127	35 788 894	11 113 985	184 716 006	39,0
Lait de restriction / Divers	806 327	0	126 910	933 237	0,2
Pools laitiers	262 738 237	0	3 131 798	265 870 035	56,2
Lait d'industrie	21 050 968	0	857 640	21 908 608	4,6
<b>Total du lait réceptionné</b>	<b>422 408 659</b>	<b>35 788 894</b>	<b>15 230 333</b>	<b>473 427 886</b>	<b>100,0</b>

## RÉPARTITION DE LA COLLECTE DU LAIT 2015 PAR FÉDÉRATION LAITIÈRE

	Nombre de kg de lait	Nombre de producteurs
<b>LAIT DE LIGNE</b>	<b>184 716 006</b>	<b>1 191</b>
<b>LAITS DIVERS</b>		
PROLAIT Fédération laitière	87 525 048	
Aaremilch AG	125 765 372	
MIBA Fédération laitière du Nord-Ouest de la Suisse	52 579 615	
Lait d'industrie	21 908 608	
Lait de restriction / Divers	933 237	
<b>Total du lait réceptionné</b>	<b>473 427 886</b>	

# Matières premières

## QUANTITÉS RÉCEPTIONNÉES : LAIT ET CRÈME

En 2014, Cremo avait réceptionné quelque 484 millions de kilos de lait, soit 15,8% de plus qu'une année plus tôt. C'est un record qui ne s'est pas renouvelé, puisqu'en 2015, les quantités de lait livrées ont baissé de 11 millions de kilos pour se fixer à 473 millions.

Les quantités de crèmes achetées - centrifuge de lait et centrifuge de petit-lait - sont quant à elles restées dans des proportions identiques à celles réceptionnées en 2014, s'élevant à 40,3 millions de kilos contre 41,7 millions de kilos une année plus tôt.

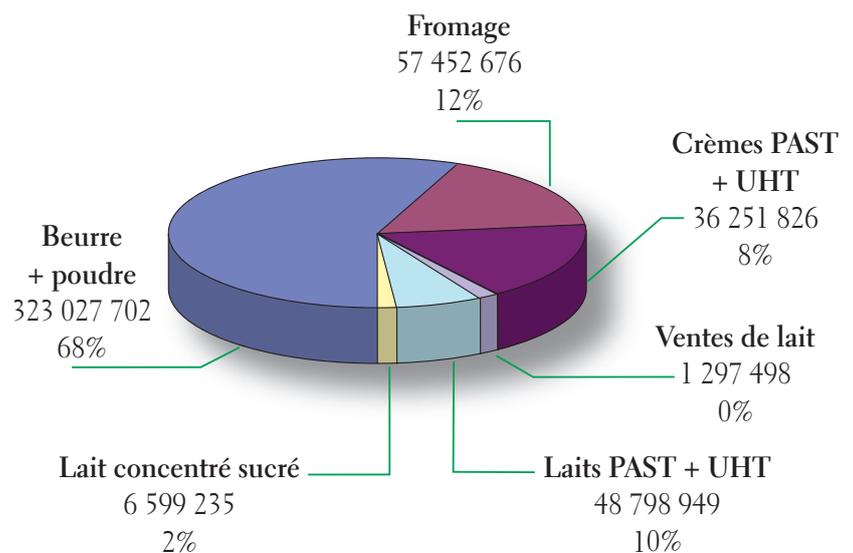
## CREMO, PRODUCTEUR ET AFFINEUR DE FROMAGES AOP

Cremo se plaît à relever que sa gamme de fromages comprend quatre appellations d'origine protégée (AOP). Trois d'entre elles sont produites dans ses ateliers de fabrication, conformément aux critères de qualité qui font leur spécificité: l'Emmental AOP, le Gruyère AOP et le Vacherin fribourgeois AOP.

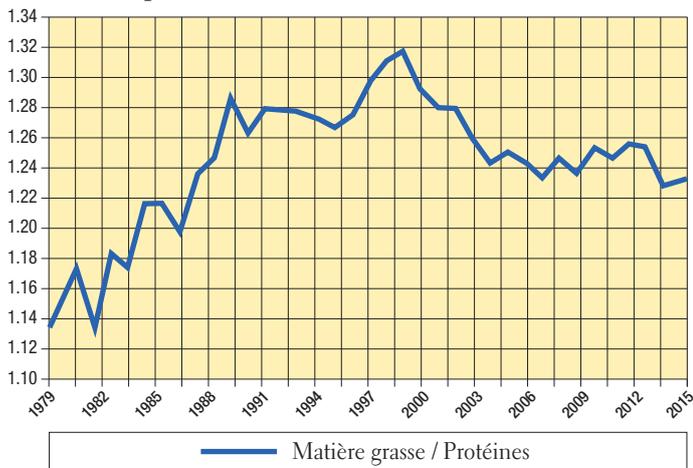
Au travers de son centre de Guin, Cremo est également reconnue pour ses activités d'affineur d'Emmental AOP et de Gruyère AOP. Issues de fromageries artisanales, ces spécialités fromagères du terroir sont le fruit d'un

savoir-faire incomparable et d'un suivi professionnel rigoureux. Depuis 2014, avec la reprise des sociétés Vallait SA et Valcrème SA, Cremo affine sur son site de Sierre le fameux Raclette du Valais AOP, provenant lui aussi de fromageries dont le savoir-faire et l'excellence font la fierté de toute une région. En 2015, Cremo a affiné plus d'un million de kilos de Raclette du Valais AOP, achetés aux producteurs valaisans et commercialisés sous la marque Valdor.

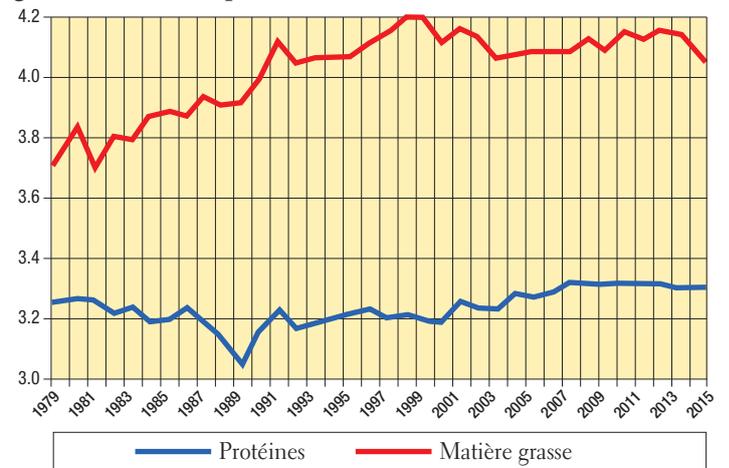
Mise en valeur du lait (473 427 886 kg)



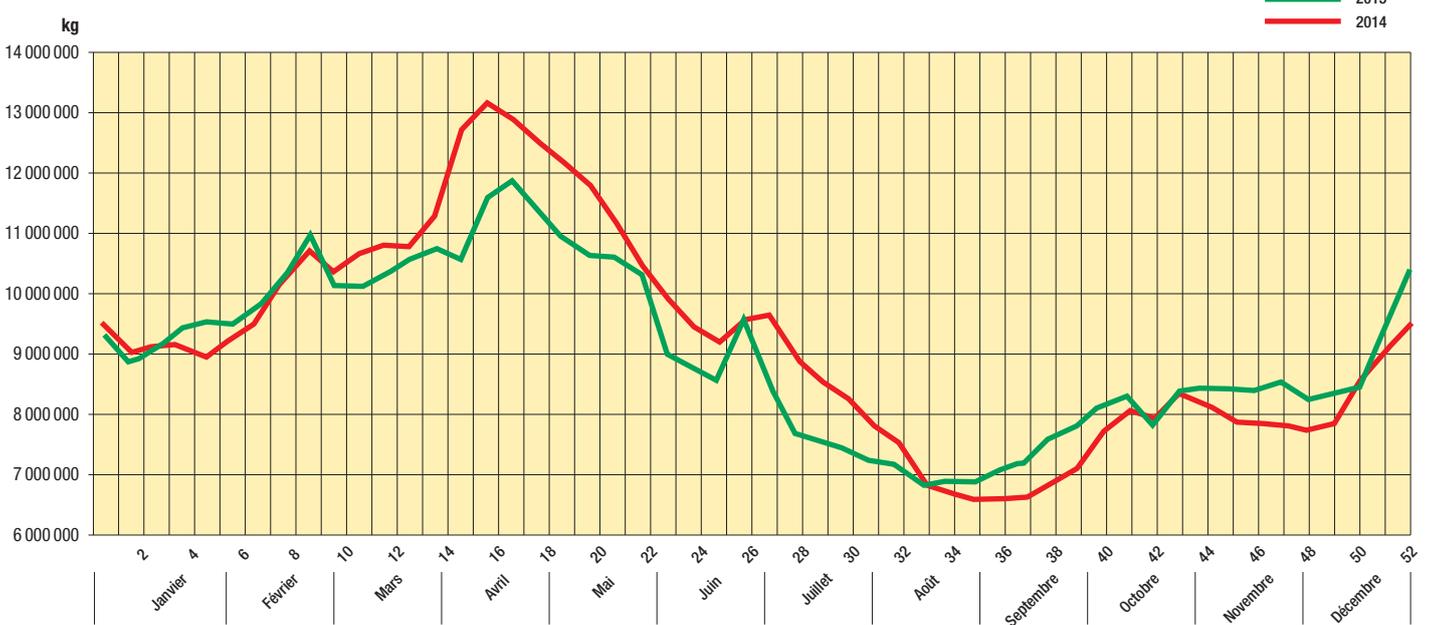
Evolution du rapport matière grasse / protéines du lait réceptionné à Cremo



Evolution des teneurs en protéines et en matière grasse du lait réceptionné à Cremo



Entrées hebdomadaires de lait: comparaison 2015-2014



# Marchés et produits

Traditionnellement, les industries commençaient par fabriquer des produits, avant de chercher à les vendre. Puis l'abondance de l'offre et la dureté de la concurrence sont passées par là, poussant les entreprises à se positionner en amont du produit, pour mieux cibler le marché. Offrir d'excellents produits est devenu insuffisant. Encore fallait-il comprendre et identifier les besoins des consommateurs, afin de les satisfaire de manière rentable et les fidéliser.

Guidée par cette nécessité de répondre à la demande des consommateurs, voire de la stimuler, Cremo a entrepris tout au long de l'exercice 2015 de peaufiner ses outils de vente. Pour améliorer sa présence sur les marchés, tout en se différenciant de ses concurrents, Cremo a modernisé son logo, innové en matière de yogourt ou encore participé à de nombreuses foires commerciales. En un mot, elle a augmenté sa visibilité avec, en point d'orgue, sa présence à la Fête fédérale de lutte Estavayer2016, qui se tiendra du 26 au 28 août 2016, et dont elle sponsorise le taureau «Mazot de Cremo».

## «MAZOT DE CREMO»

Le 13 septembre 2013, «Mazot de Cremo» vient au monde dans une ferme du Canton de Fribourg. Ce taureau de la race Holstein, choisi pour récompenser le Roi de la lutte fédérale Estavayer2016, est sponsorisé par Cremo, qui le baptise et parraine ses sorties officielles.

Depuis son baptême, en 2014, l'animal est de toutes les fêtes. Il parade à la Bénichon du Pays de Fribourg et à la Désalpe de Planfayon, mais aussi aux comptoirs de la Broye et de la Veveyse, figurant le lien qui unit les éleveurs, les producteurs de lait et les lutteurs et portant haut les couleurs de Cremo, plus particulièrement celles de son fameux Raclette Mazot.

WORLD CHEESE AWARDS GOLD

CREMO  
**RACLETTE  
MAZOT**  
Les Fromages du pays de Fribourg

«Le four est bien chaud, le fromage fabuleux...»

ESTAVAYER 2016  
26-28 AOÛT  
UNE PASSION, DES ÉMOTIONS

SPONSOR DU TAUREAU

CREMO est le sponsor officiel  
du taureau Estavayer2016

www.cremo-estavayer2016.ch

CREMO SA, Case postale, CH-1701 Fribourg  
www.cremo.ch

CREMO

Les visiteurs des foires et comptoirs qui jalonnent le calendrier sont chaleureusement accueillis au stand Cremo. Dans un cadre qui configure les chalets de bois du paysage helvétique, chacun peut faire connaissance avec les produits phares de la marque, les acheter ou encore s'installer pour déguster une fondue Caquelon d'Or. En 2015, les spécialités fromagères de Cremo ont ainsi régalié les papilles des nombreux visiteurs des principales foires de la Suisse romande. Une clientèle dite de proximité, enchantée de goûter aux produits Cremo que, de manière unanime, elle qualifie d'excellents.

### **MÉDAILLE D'OR POUR LE FROMAGE À RACLETTE DU VALAIS AOP**

Le Fromage à raclette du Valais AOP Valdor a été particulièrement mis à l'honneur lors de la Fête fédérale de tir en Valais. Pendant un mois, au restaurant de la manifestation, ce produit à l'appellation d'origine protégée (AOP) s'est positionné comme un fromage à l'excellente réputation, destiné à étendre sa renommée au-delà des frontières.

Le jury qui lui a décerné une médaille d'or et le Prix d'excellence 2015-2016 au concours suisse des produits du terroir ne s'est pas trompé. Composé de consommateurs, de fines bouches de la dégustation, de producteurs et de représentants des métiers de la gastronomie, il a déclaré qu'au regard de ses qualités organoleptiques, le

Valdor-Raclette du Valais AOP Bio était le meilleur.

### **NOUVELLE SÉRIE DE MÉDAILLES**

L'excellence des produits Cremo est une réalité que plus personne ne peut ignorer. Grâce à l'activité quotidienne d'un personnel fidèle qui applique avec rigueur les processus de fabrication, alliée à une technologie de pointe et à une denrée de base de qualité, les produits Cremo atteignent un niveau très élevé, tant au point de vue gustatif que nutritionnel. Aux World Cheese Awards 2015 de Birmingham, sous sa marque commerciale von Mühlenen, Cremo a décroché le prix suprême de «World Champion Cheese 2015-2016» avec un Gruyère AOP Premier cru. Lors de cette même compétition, où les meilleurs fromages du monde étaient soumis à un jury international, une série de médailles a une nouvelle fois consacré le savoir-faire et le sérieux de Cremo en matière de production et d'affinage de fromages. L'or obtenu par le Raclette Mazot et l'argent décroché par le Vacherin Fribourgeois Rustic l'ont particulièrement honorée.

### **RACLEURS PATENTÉS**

Avec le Raclette Mazot et le raclette du Valais AOP Valdor, en plus d'être festive, joyeuse et conviviale, la raclette est savoureuse. Si le racleur est bon, le plaisir est complet. Par

# Marchés et produits

souci de perfection, Cremo a décidé de former un groupe de racleurs, chargés de soigner jusque dans le geste les raclettes servies au menu des manifestations que l'entreprise organise ou auxquelles elle participe. Au programme, des conseils sur la façon de racler, des notions d'hygiène, mais aussi des informations sur les spécificités des fromages à raclette Cremo.

## YOGOURT P+

Comment étoffer une palette de yogourts variée et répondre aux tendances actuelles

des consommateurs? Cremo donne la réponse en mettant sur le marché le Yogourt P+, issu de la recherche qu'elle mène en vue de développer ses activités. P comme protéines et + pour signifier une teneur en protéines de lait 2,5 fois plus importante que dans un verre de lait. Crémeux, onctueux, à la saveur fine et subtile, voilà un vrai yogourt enrichi en protéines de lait. Ni trop petit ni trop grand, juste ce qu'il faut pour se faire plaisir au moment du dessert ou lors d'une petite faim.

**P+**  
Yogourt

Il y en a  
là-dedans!

**Cremo**  
DEPUIS 1927

L'ONCTUOSITÉ  
D'UN VRAI YOGOURT AUX FRUITS

**Cremo**  
Naturellement 2,5 X  
plus de protéines

Yogourt  
Myrtille

Naturellement **2,5 X**  
plus de protéines  
que dans le lait

L'onctuosité d'un vrai yogourt aux fruits  
Découvrez nos saveurs sur [www.yogourt-pplus.ch](http://www.yogourt-pplus.ch)



## NOUVEAU LOGO

En 2015, Cremo a conçu une nouvelle griffe, qui porte en elle l'histoire de l'entreprise - «Depuis 1927» - arbore clairement son identité suisse et affirme ses nouveaux attributs: plus grande, présente sur le marché suisse et sur le marché international, mais toujours au service de la mise en valeur du lait.

*Années 2000*



Soumettre à l'analyse le nouveau logo, c'est parler de couleurs: le vert, pour dire que Cremo, bien avant la prise de conscience écologique générale, œuvre depuis longtemps dans le respect de la nature ; le bleu, pour le côté rafraîchissant et pur des produits issus d'une denrée noble, le lait. Le drapeau suisse, avec son positionnement vers l'avant, affirme l'identité de l'entreprise. Il représente la touche des compétences, de l'innovation, du savoir-faire et la détermination de Cremo à se développer harmonieusement. Associé au slogan de l'entreprise «la nature, source de nos produits laitiers; l'innovation, cœur de nos compétences», le nouveau logo est une marque de reconnaissance qui met en avant l'empreinte nouvelle de Cremo.

*Années 80*



lait (PSL) et soutenue par Cremo. En sa qualité de leader de la collecte du lait en Suisse romande, appartenant aux fournisseurs qui lui livrent sa matière première, Cremo s'est fait un point d'honneur de souscrire à cet objectif fédérateur des PSL. Il faut dire que le but visé par la promotion «Swiss milk inside» était en accord avec les caractéristiques de Cremo: respectueuse de l'environnement, proche de la nature et portant une attention toute particulière à la qualité irréprochable du lait qu'elle réceptionne, à sa traçabilité et à la garantie de son origine suisse.

Plus concrètement, le soutien de Cremo consistait à intégrer sur l'emballage de certains de ses produits - beures, laits, crèmes et boissons lactées - et pour toute la durée de l'action, un autocollant destiné à sensibiliser les clients de la provenance suisse du lait et des produits laitiers qu'ils achètent.

## CAMPAGNE «SWISS MILK INSIDE»

Motiver les consommateurs à acheter suisse, tel était le but de la campagne «Swiss milk inside» lancée par les Producteurs suisses de



Tout au long de l'année 2015, conformément au plan stratégique élaboré avec la reprise des entreprises valaisannes Vallait et Valcrème en 2014, Cremo s'est activée à développer le potentiel des synergies engendrées par la fusion, cela dans le but d'optimiser sa productivité. Après avoir échafaudé des plans, repensé son infrastructure industrielle et visé le meilleur rendement possible, Cremo a commencé à opérer des permutations de fabrication et à acquérir de nouvelles installations, plus modernes et plus efficaces.

Dans le même temps, toujours soucieuse de disposer d'un outil de production de

haute technologie, performant et hygiénique, Cremo s'est occupée de manière permanente de la maintenance de ses installations de production. Sur le site de Lucens par exemple, Cremo a mis à neuf la machine à frotter les fromages, améliorant sa capacité et les soins apportés aux fromages.

## **A SIERRE, L'EMBALLAGE DES FROMAGES**

Après le rachat des usines Vallait et Valcrème de Sierre, Cremo a développé son projet de concentrer et d'agencer sur ce site

un centre de conditionnement et de pré-emballage des fromages. Dans le but de valoriser les synergies dégagées par la fusion, Cremo a optimisé les lignes existantes, leur adjoignant une conditionneuse de la dernière génération, pour une meilleure fiabilité et une productivité améliorée. L'acquisition d'une machine à râper, remplaçant toutes celles existantes, a permis au secteur de faire un énorme progrès, tant au niveau des nettoyages de la ligne et de l'hygiène qu'à celui des divers outils de coupe, avec des possibilités de format nouvelles et des temps de râpage très courts.

En concentrant dans son usine de Sierre le conditionnement et l'emballage d'une grande partie de ses fromages, opérations initialement réalisées sur d'autres sites ou à l'extérieur du groupe, Cremo a amélioré les performances de ce secteur. Elle s'est également offerte la possibilité de répondre avec plus de précision aux nouveaux besoins du marché. Si, pour le site de Sierre ces réalisations représentent un volume additionnel de 600 tonnes, pour la société Cremo, elles correspondent à des économies d'échelle favorables à son bon développement.

### **ACTIVITÉS LOGISTIQUES SIMPLIFIÉES**

D'abord, Cremo a redéfini les priorités et les partenariats liés aux prestations des transports de Rhône Logistics, entité acquise par

le biais de Valcrème. Ensuite, elle a concentré les activités logistiques de cette société sur ses partenaires stratégiques, avant de les coupler à toutes celles existant dans l'entreprise, en vue de les implémenter et d'en tirer le meilleur profit possible. Cela a eu pour effet de réduire de 15% la flotte des véhicules basés à Sierre.

Cette réorganisation a permis à Cremo d'abaisser de manière significative les frais liés au transport de marchandises. Des économies qui sont en droite ligne avec les efforts que l'entreprise mène constamment pour compresser ses coûts de fonctionnement.

### **AU MONT-SUR-LAUSANNE, LES PRODUITS UHT**

Dans la configuration stratégique de Cremo, le site du Mont-sur-Lausanne se profile comme un centre de compétences des produits UHT. Au cours de l'exercice 2015, les travaux engagés dans cette usine ont permis d'augmenter sa capacité de production, aussi bien en briques Tetra Pak qu'en bouteilles.

La première phase de ce projet a débuté avec l'installation d'un troisième tank stérile de 25 000 lt. Elle a été suivie par la mise en production d'une nouvelle gamme de lait UHT en bouteilles de 1,5 lt, offrant à Cremo l'avantage de pouvoir disposer d'une ligne de remplissage, d'étiquetage et de sur-

emballage des bouteilles capable de conditionner une palette complète: 250 ml, 500 ml, 1 lt et 1,5 lt.

## **A THOUNE, NOUVELLE CENTRALE DES COMMANDES**

Au fil des ans, l'automatisation des installations de la réception du lait de l'usine de Thoune est devenue désuète. En raison de son vieillissement, elle ne permettait plus de traiter de manière fiable le lait destiné à la fabrication des fromages et des ingrédients produits sur le site. Pour y remédier, la centrale des commandes de Thoune a été entièrement changée. Suite au remplacement de l'automatisation qui pilote les éléments des installations de production, tous les processus de fabrication ont été revus et simplifiés. Ces importants travaux ont permis d'alléger l'infrastructure et ont eu pour effet de sécuriser le fonctionnement des installations et, partant, de réaliser des économies au niveau de la production et de réduire les coûts liés à la maintenance des machines.

## **ASSAINISSEMENT DES CITERNES**

Les détenteurs de citernes destinées au stockage de liquides de nature à polluer les eaux, par exemple le mazout ou l'essence, ont l'obligation de vérifier la conformité et l'étanchéité de leurs installations. Les chauffeurs-livreurs de ces substances ont le devoir

de respecter une procédure de livraison qui leur interdit de remplir un réservoir non conforme.

Pour répondre à ces exigences légales destinées à prévenir tout risque pour l'environnement, en particulier l'eau et les sols, Cremo a procédé à l'assainissement complet de ses citernes à mazout et à diesel. Cette mise en conformité a entraîné la construction d'un local souterrain de 23 mètres de long sur 6 mètres de large, pour une profondeur de 4 mètres, dans lequel trois citernes ont été introduites: la première, d'une contenance de 277 400 litres, destinée au mazout, principalement utilisé pour la production de vapeur; la deuxième, de 62 700 litres, pour le diesel nécessaire à l'approvisionnement des camions; la troisième, de 4000 litres, pour l'AdBlue, liquide écologique qui permet aux poids lourds équipés de ce dispositif de respecter la norme environnementale Euro 5, par la neutralisation des gaz d'échappement. Isolé et ventilé, le nouveau local est conçu pour récupérer toute fuite éventuelle de liquide lors du remplissage ou de la vidange des citernes. Grâce à sa conception, il assure la propreté du sous-sol du site, ce qui répond au vœu de Cremo de réduire autant que possible l'empreinte écologique de ses activités.

## PRODUCTION D'AIR COMPRIMÉ MOINS GOURMANDE EN ÉNERGIE

La production d'air comprimé est nécessaire au bon fonctionnement des installations automatisées dont l'industrie agroalimentaire a besoin. Elle est cependant gourmande en électricité. Dans le but de mieux gérer son utilisation, mais aussi parce que les anciens compresseurs du site de Vil-

lars-sur-Glâne se faisaient vieux et que leur fourniture en pièces de rechange n'étaient plus garantie, Cremo a acheté trois machines de la dernière génération. Avec ces nouvelles installations, dotées des motorisations les plus efficaces du moment, la gestion de la production d'air comprimé est facilitée, amenant un réel gain au niveau de la consommation d'électricité.



# Services généraux

## IMPORTANCE DE LA FORMATION POUR LA SÉCURITÉ

La santé des employés fait partie des priorités de Cremo. Dans le cadre de la formation continue qu'elle organise de manière cyclique à l'intention de tous les collaborateurs de l'entreprise, Cremo a une nouvelle fois traité le thème de la santé au travail. En 2015, convaincue qu'« un homme averti en vaut deux », elle a mis l'accent sur la problématique des accidents au travail. Une personne qui connaît les risques liés à ses activités est mieux à même de les évaluer et de prendre les précautions et les mesures qui s'imposent pour éviter de se blesser, de mettre sa santé en péril, voire de mettre sa vie en danger. Cette année, la sensibilisation visait notamment le port des charges et certains phénomènes mécaniques susceptibles d'être dangereux.

Particulièrement concernée par la problématique des accidents sur le lieu de travail, une grande partie du personnel du Service technique a, en plus, suivi deux autres formations. La première, se déroulant sur un jour et portant sur l'utilisation des plateformes élévatrices, s'est conclue par l'obtention d'un permis d'utiliser les engins élévateurs. La deuxième formation, donnée sur deux jours et intitulée « Travaux en hauteur et utilisation des équipements de protection individuels (EPI) anti-chutes », était adaptée aux activités des collaborateurs de la technique, souvent amenés à travailler en hauteur dans des conditions parfois dangereuses. Les participants à cette formation ont appris à

reconnaître et comprendre les phénomènes dangereux liés aux travaux en hauteur, mais aussi à utiliser correctement les équipements de protection individuels anti-chutes. Pour que le cours soit le plus complet possible, chacun a également reçu des instructions sur les secours à apporter à un collègue victime d'un accident.

Donné par des guides professionnels envoyés par une société active dans le domaine des travaux en hauteur et dans la formation, ce cours était complété par la mise à disposition d'équipements de protection individuels. Aujourd'hui, c'est donc en toute sécurité que les collaborateurs du Service technique peuvent entreprendre des travaux en hauteur.

## FORMATION CONTINUE

De vives félicitations sont adressées aux personnes qui ont entrepris de se perfectionner, se lançant avec enthousiasme et une pointe de courage dans l'acquisition de nouvelles connaissances:

- Lara Baudois: Certificat d'assistante en gestion du personnel
- Isabelle Rime: Diplôme CFST, Spécialiste de la sécurité au travail, Chargée de sécurité
- Samuel Stocker: Diplôme de spécialiste international/européen en soudage IWS/EWS

## RÉUSSITE DES APPRENTIS

En 2015, tous les apprentis en formation chez Cremo ont réussi leurs examens de fin d'année. Soucieux de former la relève et, en même temps, de contribuer à l'éducation des jeunes, les dirigeants de Cremo leur adressent de vives félicitations et les encouragent à rester toujours animés du plaisir d'apprendre.

Les 9 apprentis nommés ci-après ont terminé avec succès leur apprentissage et Cremo forme les vœux les meilleurs pour leur vie privée et professionnelle:

## JUBILAIRES ET RETRAITÉS

Au cours de sa traditionnelle soirée du personnel, la direction de Cremo a remercié tous ceux qui, fidèles, fêtaient un jubilé. A cette occasion festive, elle a également adressé de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont fait valoir leur droit à la retraite. C'est avec un grand respect qu'elle a nommé chaque employé, plus particulièrement ceux qui ont œuvré au sein de l'entreprise pendant plus de 30 ans, voire plus de 40 ans. Ces personnes ont vécu les grands événements de Cremo et traversé tout un pan de son histoire. Aptes à raconter quelques anecdotes, ils sont un peu la mémoire vivante de l'entreprise.

- CFC de technologue du lait: Driton Esati, Adrian Kaiser, Tiago Alexandre Machado Da Silva
- CFC de logisticien: Cédric Coppi
- CFC d'opérateur de machines automatisées: Rexhep Avdija, Dina Morina, Dilshan Dias Muthukudaarachchige
- CFC d'employée de commerce: Laura Genilloud, Indira Semedo Pereira

# Services généraux

## JUBILAIRES

**40 ans:** Raphaël Deschenaux, Hansrudolf Grossen, Hans Grossmann, Anton Neuhaus, Jean Schouwey, Juerg Schweizer.

**35 ans:** Nicolas Cottet, Louis Audergon, Jakob Gutknecht.

**30 ans:** Francisco Camacho, Francine Ledentu, Pierre-Alain Perroud.

**25 ans:** Luis Manuel Dos Santos Bernardo, Benvindo Gomes Monteiro, Laurette Massarico, Paulo Noa, Patrick Pascal Prosperetti, Alois Schaerli, Manfred Schoeller.

**20 ans:** Claudio Mario Mattuzzi, Emmanuelle Berset, Jose Collaud, Stephan Fuchs, Juan José Pallara, Christian Pittet, Daniel Zingg.

**15 ans:** Raphaël Baschung, Marie-Madeleine Berchier, Jonas Berset, Maria Butty, Amer Chalhoub, Corinne Charbonnet, Paul Dervev, Madeleine Ducarroz, Thomas Egger, José Carlos Gomes Alves, Edgar Hayoz, Marie-Cécile Jaquenoud, Jean-Daniel Jollien, Lela Lukic-Babunovic, Osimba Pierre Lumeka, Tu Tai Ly, Khonde Mambimbi, Maria de Fatima Marques da Silva, José Martins Pacheco, Michael Morard, Shyamalee Muthukudaarachchige, Ngangu Nsemo, Michel Oberson, Pierre-André Pache, Charles Pauchard, Laurent Perrenoud, Philippe Riedo, Christiane Ruffieux, Bakir Salih Saied, Hanspeter Schnell, René Steiner, Erdal Uzun.

**10 ans:** Sefer Agushi, Valentin Audergon, Giuseppe Autullo, Nedjmie Biljali-Alimi, Paulo Alexandre Correia Taveira, Jimmy Cudré-Mauroux, Guillaume Délèze, Rolf Dolder, Manuel Ferreira Dos Santos, Eric Francey, Luis Filipe Gomes Magalhães, Akilendiran Kanagalingam, Yakup Kaymaz, Xiu Lan Lam, Frédéric Métrailler, Joakim Reynaud, Celme Alexandra Sampaio Da Costa Melo, Christoph Sigg, Adolfo Alberto Simao, Isabelle Valiquier, Pierre-Alain Zurkinden.

## RETRAITÉS

Roger Baeriswyl, Georges Bossy, Jean-Michel Currat, Philippe Favre, Ruth Goetschmann, Marie-Cécile Jaquenoud, Alexis Julmy, Roger Kopfhammer, Ernst Leuenberger, David Mankaka, Laurette Massarico, Heinrich Mathis, Raymond Müller, Anton Neuhaus, Michel Pellaux, Gilles Perret, Pascal Reynaud, Santiago Sacristan, André Vonlanthen, Roland Wenger, Claire Zufferey.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2015, le marché laitier européen a évolué dans un contexte compliqué, marqué par la suppression des quotas laitiers, l'abandon du taux plancher en Suisse, l'embargo russe et la diminution de la demande en produits laitiers des pays émergents.

Les effets conjugués de ces événements, notamment la diminution des quantités de lait réceptionnées et la baisse des prix des produits laitiers sur les marchés internationaux, n'ont pas permis à Cremo de réaliser le chiffre d'affaires de l'année précédente. Alors que le total des produits d'exploitation atteignait CHF 614,7 millions en 2014, il se situe à CHF 551,5 millions en 2015.

## MARGE BRUTE

En pourcent, la marge brute a augmenté: elle représente 31,1% contre 28,4% en 2014. Toutefois, au vu de la diminution des volumes traités et de l'érosion des marges provoquée par l'effondrement des prix des produits laitiers à l'étranger, la valeur absolue de la marge brute a diminué, pour atteindre CHF 171,6 millions contre CHF 174,5 millions en 2014. La poursuite des efforts entrepris pour contenir les charges d'exploitation à leur plus bas

niveau, ainsi que les économies d'énergie rendues possibles par la baisse générale du prix du gaz, du pétrole et de l'électricité ont permis de réduire les frais. De plus, les synergies dégagées suite à l'acquisition de Vallait SA et Valcrème SA et la réorganisation des transports dans le cadre de Rhône Logistics, entité reprise avec Valcrème SA, ont permis d'exploiter au maximum les possibilités de comprimer les coûts et ont largement contribué à leur diminution. Les frais financiers ont pu être réduits de CHF 1,1 million, d'une part, en raison du bas niveau des taux et, d'autre part, grâce à la restructuration des crédits opérée par Cremo.

Au total, les charges liées à l'exploitation ont atteint CHF 135,7 millions, soit CHF 5,7 millions de moins qu'une année plus tôt.

## STOCK DE BEURRE

Le fléchissement de la production de beurre n'a pas été compensé par la diminution de ses ventes, ce qui explique en partie les stocks excédentaires de la fin de l'année 2015. A cet effet, vu les difficultés de ce marché et compte tenu de l'incertitude des tendances, Cremo a constitué une provision de CHF 3,5 millions sur ses stocks de beurre.

# Evolution des activités

## BÉNÉFICE NET

La volonté de Cremo de tirer le meilleur parti possible de son infrastructure industrielle, conjuguée aux efforts entrepris pour réduire le niveau de ses frais ont permis de dégager un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) de CHF 35,9 millions. Quant au bénéfice net de l'exercice, il atteint CHF 6 660 036.–.

## ANALYSE DES RISQUES

Le Conseil d'administration a procédé comme chaque année à l'évaluation des risques, laquelle tient compte de leur probabilité et de leur incidence financière. Il s'est également penché sur les perspectives 2016.

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Cremo s'attend à ce que le contexte pénible dans lequel elle a évolué tout au long de l'année 2015 ne va pas s'améliorer. Dans un environnement marqué par la force du franc suisse, le ralentissement des demandes en provenance des pays dits émergents et la baisse des prix des produits laitiers sur les marchés internationaux, Cremo part du prin-

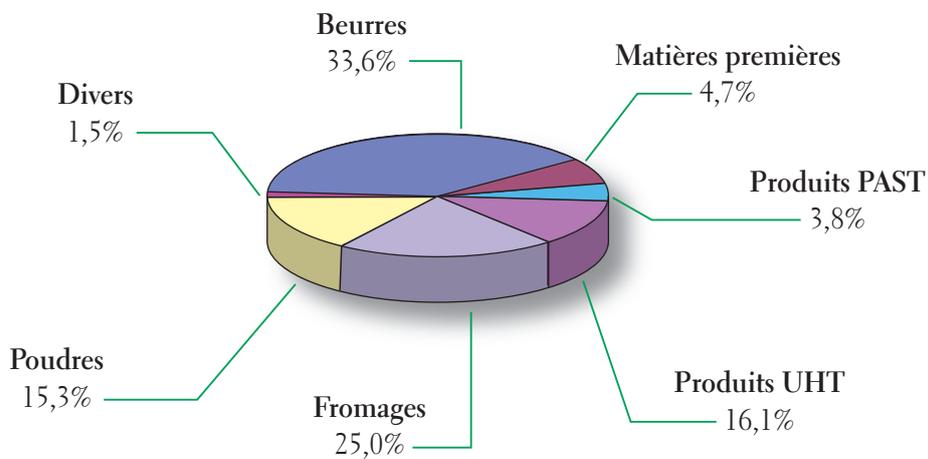
cipe que l'année 2016 sera difficile. La pression sur les prix, mais aussi le tourisme d'achat, vont persister. Si l'évolution de la situation est pour l'instant aléatoire, on peut toutefois s'attendre à ce qu'à plus ou moins long terme la demande mondiale en lait et produits laitiers va augmenter plus fortement que la production. Les prix mondiaux sont donc voués à repartir à la hausse.

Dans cette situation complexe, Cremo va continuer à développer les synergies entre ses différents sites de production et poursuivre les efforts qu'elle mène depuis des années pour améliorer son efficacité et compresser ses coûts. En vue d'accroître ses revenus sur les marchés internationaux, elle va également poursuivre sa prospection sur ces marchés, visant une amélioration de son résultat.

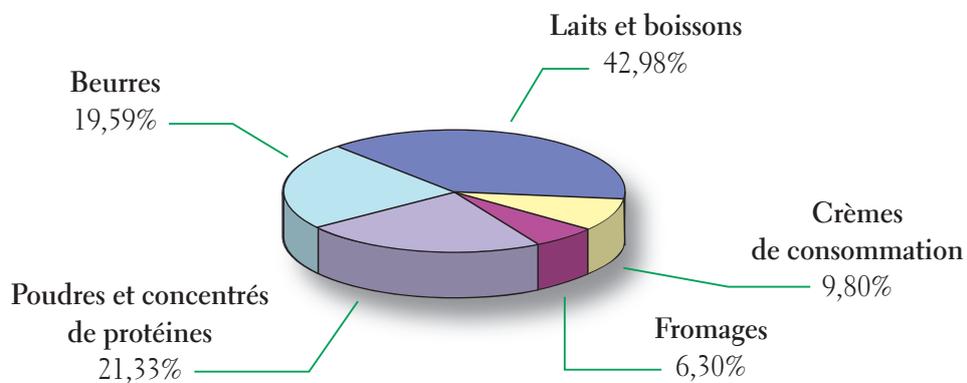
		2015	2014	Variations
<b>Matières premières (en millions de kilos)</b>				
Laits		473,0	484,0	- 2,3%
Crèmes:				
– centrifuge de lait		37,6	38,9	- 3,3%
– centrifuge de petit-lait		2,7	2,8	- 3,6%
	<b>Total</b>	<b>40,3</b>	<b>41,7</b>	<b>- 3,4%</b>
<b>Personnel</b>				
Siège		326	324	0,6%
Unités décentralisées		479	486	- 1,4%
Apprentis		21	27	- 22,2%
Peseurs de lait		1	1	-
	<b>Total</b>	<b>827</b>	<b>838</b>	<b>- 1,3%</b>
<b>Nombre moyen de postes de travail à temps complet</b>				
Siège		285	285	-
Unités décentralisées		433	429	0,9%
Apprentis		21	27	- 22,2%
	<b>Total</b>	<b>739</b>	<b>741</b>	<b>- 0,3%</b>
<b>Energie et consommation</b>				
Electricité	kWh	52 958 616	53 575 323	- 1,2%
Eau	m <sup>3</sup>	2 013 399	1 901 241	5,9%
Energies thermiques:				
• Combustibles:				
– Huile de chauffage	litres	172 148	129 854	32,6%
	kWh	1 710 669	1 290 385	32,6%
– Gaz	kWh	130 141 333	131 884 845	- 1,3%
• Chaleur à distance	kWh	24 552 000	24 621 000	- 0,3%
	<b>Total énergies thermiques</b>	<b>156 404 002</b>	<b>157 796 230</b>	<b>- 0,9%</b>
Diesel	litres	1 091 525	1 098 634	- 0,6%
	pour 100 km	29,89	30,83	- 3,0%
	km	3 651 246	3 563 758	2,5%

# Evolution des activités

*Répartition du chiffre d'affaires par groupe de produits*



*Répartition des productions (Base: en tonnes de produits finis)*



## Etats financiers 2015

Bilan au 31 décembre . . . . .	29
Compte de résultat . . . . .	30
Tableau de financement . . . . .	31
Annexe aux comptes arrêtés au 31 décembre . . . . .	32
Rapport de l'organe de révision . . . . .	41
Proposition pour la répartition du bénéfice . . . . .	42
Organes de Cremo . . . . .	43

# Bilan au 31 décembre

En milliers de CHF	Notes	2015	%	2014	%
<b>Actif</b>					
Trésorerie		5 524	1,9	3 706	1,2
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	53 637	18,4	65 865	21,7
Autres créances à court terme		4 596	1,6	3 641	1,2
Stocks	2.2	56 190	19,2	47 148	15,5
Actifs transitoires		3 075	1,0	3 375	1,1
<b>Total actif circulant</b>		<b>123 022</b>	<b>42,1</b>	<b>123 735</b>	<b>40,7</b>
Immobilisations financières	2.3	7 692	2,6	8 942	3,0
Participations	2.4	8 060	2,8	7 960	2,6
Immobilisations corporelles	2.5	151 351	51,8	160 709	52,9
Immobilisations incorporelles		1 934	0,7	2 578	0,8
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>169 037</b>	<b>57,9</b>	<b>180 189</b>	<b>59,3</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>292 059</b>	<b>100,0</b>	<b>303 924</b>	<b>100,0</b>
<b>Passif</b>					
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		52 644	18,0	55 356	18,2
Dettes à court terme portant intérêt	2.6	6 966	2,4	16 765	5,5
Autres dettes à court terme	2.7	1 224	0,4	1 839	0,6
Passifs transitoires		5 656	2,0	6 982	2,3
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>66 490</b>	<b>22,8</b>	<b>80 942</b>	<b>26,6</b>
Dettes à long terme portant intérêt	2.8	44 118	15,1	48 180	15,9
Autres dettes à long terme		97	0,0	97	0,0
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>44 215</b>	<b>15,1</b>	<b>48 277</b>	<b>15,9</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>110 705</b>	<b>37,9</b>	<b>129 219</b>	<b>42,5</b>
<b>Emprunt convertible</b>	2.9	<b>17 000</b>	<b>5,8</b>	<b>17 000</b>	<b>5,6</b>
Capital-actions	2.10	14 461	4,9	14 461	4,8
Réserve légale issue d'apport en capital	2.10	22 639	7,8	22 650	7,4
Réserve légale générale issue du bénéfice	2.10	119 898	41,1	110 898	36,5
Réserve facultative issue du bénéfice:					
– Bénéfice reporté	2.10	696	0,2	583	0,2
– Bénéfice de l'exercice	2.10	6 660	2,3	9 113	3,0
<b>Total fonds propres</b>		<b>164 354</b>	<b>56,3</b>	<b>157 705</b>	<b>51,9</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>292 059</b>	<b>100,0</b>	<b>303 924</b>	<b>100,0</b>

# Compte de résultat

En milliers de CHF	Notes	2015	% CA	2014	% CA
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		530 462	96,2	599 368	97,5
Autres produits d'exploitation		7 827	1,4	7 575	1,2
Variation des stocks de produits finis et semi-finis		13 186	2,4	7 745	1,3
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>551 475</b>	<b>100,0</b>	<b>614 688</b>	<b>100,0</b>
Charges de matière		- 379 909	- 68,9	- 440 196	- 71,6
<b>Bénéfice brut</b>		<b>171 566</b>	<b>31,1</b>	<b>174 492</b>	<b>28,4</b>
Charges de personnel		- 62 245	- 11,3	- 62 375	- 10,1
Autres charges d'exploitation :					
- Energie et consommations		- 20 769	- 3,8	- 22 494	- 3,7
- Autres frais de production		- 4 700	- 0,8	- 4 568	- 0,7
- Entretien et réparation		- 6 805	- 1,2	- 7 197	- 1,2
- Frais de transport		- 26 234	- 4,8	- 28 591	- 4,6
- Frais d'exportation		- 1 673	- 0,3	- 2 152	- 0,4
- Publicité et frais de vente		- 6 710	- 1,2	- 6 525	- 1,1
- Frais généraux divers		- 6 578	- 1,2	- 7 507	- 1,2
<b>Total des charges de personnel et des autres charges d'exploitation</b>		<b>- 135 714</b>	<b>- 24,6</b>	<b>- 141 409</b>	<b>- 23,0</b>
<b>Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>		<b>35 852</b>	<b>6,5</b>	<b>33 083</b>	<b>5,4</b>
Amortissements		- 21 931	- 4,0	- 23 597	- 3,9
<b>Bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>13 921</b>	<b>2,5</b>	<b>9 486</b>	<b>1,5</b>
Produits financiers		888	0,2	1 228	0,2
Charges financières		- 2 695	- 0,5	- 3 794	- 0,6
Produits hors exploitation		500	0,1	666	0,1
Charges hors exploitation		- 485	- 0,1	- 150	0,0
<b>Bénéfice ordinaire avant impôts</b>		<b>12 129</b>	<b>2,2</b>	<b>7 436</b>	<b>1,2</b>
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.11	800	0,2	4 302	0,7
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.12	- 4 202	- 0,8	- 1 050	- 0,2
<b>Bénéfice avant impôts</b>		<b>8 727</b>	<b>1,6</b>	<b>10 688</b>	<b>1,7</b>
Impôts directs		- 2 067	- 0,4	- 1 575	- 0,3
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>6 660</b>	<b>1,2</b>	<b>9 113</b>	<b>1,4</b>

# Tableau de financement

En milliers de CHF	2015	2014
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	6 660	9 113
<b>Fonds provenant de / utilisés par l'exploitation</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	21 931	23 597
Autres amortissements	974	–
Diminution de la réserve légale issue d'apport en capital	– 11	–
Résultat sur cession d'actions propres	–	– 3 499
Diminution des créances résultant de la vente de biens et de prestations de service et des autres créances à court terme	11 273	7 525
Diminution des actifs transitoires	300	3 141
Augmentation des stocks	– 9 042	– 8 481
Diminution des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	– 2 712	– 646
Diminution des autres dettes à court terme et des passifs transitoires	– 1 941	– 684
<b>Total des fonds provenant de l'exploitation</b>	<b>27 432</b>	<b>30 066</b>
<b>Fonds provenant des / utilisés pour les investissements</b>		
Octroi de prêt à une société du groupe	– 100	–
Remboursements de prêts à des tiers	376	–
Acquisition de participations	– 200	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	– 11 929	– 13 575
Reprise des entreprises valaisannes et des immobilisations FLV, nette des liquidités	–	– 8 964
<b>Total des fonds utilisés pour les investissements</b>	<b>– 11 853</b>	<b>– 22 539</b>
<b>Fonds provenant des / utilisés pour les activités de financement</b>		
Remboursement de dettes bancaires à court terme	– 8 000	– 3 927
Remboursement de dettes hypothécaires	– 3 425	– 3 527
Augmentation des prêts des sociétés du groupe	5	40
Diminution des engagements de leasing	– 1 933	– 1 038
Diminution des autres dettes portant intérêt	– 408	–
<b>Total des fonds utilisés pour les activités de financement</b>	<b>– 13 761</b>	<b>– 8 452</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>1 818</b>	<b>– 925</b>
Trésorerie en début d'exercice	3 706	4 631
Trésorerie en fin d'exercice	5 524	3 706

Remarque: Les chiffres constituant les éléments des fonds provenant de l'exploitation sont ceux présentés en 2014. Ils n'ont pas été adaptés aux reclassements liés à la nouvelle présentation du bilan selon le nouveau droit comptable.

## 1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES DE VALORISATION

### 1.1 Généralités

Les comptes annuels de Crema S.A., domiciliée à Villars-sur-Glâne, ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

#### *Première application du nouveau droit comptable*

Les comptes annuels 2015 ont été établis pour la première fois conformément aux nouvelles dispositions du droit comptable suisse. Afin d'assurer la comparabilité, les données du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été adaptées aux nouvelles prescriptions relatives à la structure. L'application des nouvelles dispositions légales n'a pas impliqué de modification des règles d'évaluation.

### 1.2 Méthodes de valorisation et définitions

#### **Produits nets des ventes de biens et de prestations de services**

Les produits nets des ventes de biens et de prestations de services sont constitués de ventes à des tiers et de prestations de services

envers des tiers, moins les rabais, les ristournes et les impôts sur les ventes. Les ventes sont comptabilisées lors de la livraison.

#### **Trésorerie**

La trésorerie est composée des avoirs en caisse, des comptes de chèques postaux, ainsi que des comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

#### **Conversion des monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées ou, si elles sont couvertes à terme, à celui de l'instrument de couverture utilisé. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture, à l'exception des participations qui sont converties au cours historique. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultat à l'exception des gains de change non réalisés sur la réévaluation des actifs immobilisés et des fonds étrangers à long terme.

#### **Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services**

Les débiteurs sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires. Les risques de solvabilité sont couverts par des assurances

# Annexe aux comptes

et sur la base de valeurs empiriques par les corrections de valeur nécessaires.

## **Stocks**

Les stocks de matières premières sont valorisés au coût d'achat, de même que les produits finis achetés.

Les produits en cours et finis sont valorisés au prix de revient, qui comprend les coûts directs de production et l'allocation des frais communs des centres de production.

La méthode du FIFO (first in, first out ou premier entré, premier sorti) est appliquée pour la comptabilisation des mouvements des stocks.

Si la valeur réalisable d'un article venait à être inférieure à la valeur calculée selon la méthode décrite ci-dessus, une provision serait constituée pour la différence.

## **Comptes de régularisation**

Les actifs transitoires comprennent les charges payées d'avance concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours et qui seront encaissés ultérieurement.

Les passifs transitoires comprennent les produits afférents à l'exercice suivant encaissés d'avance, ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

## **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières comprennent des titres dans des sociétés non cotées dont le pourcentage de détention est inférieur à 20% et des prêts.

Les titres sont montrés à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle. Les prêts sont portés en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires.

## **Participations**

Les participations comprennent des titres dans des sociétés non cotées dont le pourcentage de détention est supérieur à 20%. Les participations sont montrées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements nécessaires pour refléter leur valeur réelle.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

### *Terrains:*

Valeur la plus basse entre le prix d'acquisition ou la valeur du marché.

### *Autres immobilisations:*

Valeur d'achat diminuée de l'amortissement correspondant à la réduction de la valeur due à l'utilisation des immobilisations.

Les critères d'amortissement de base retenus sont les suivants:

Terrains	non amortis
Bâtiments / Infrastructure	25-30 ans
Equipements / Installations	8-10 ans
Véhicules	5-8 ans
Equipement informatique	5 ans

En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

*Immobilisations en leasing:*

Les immobilisations financées par des contrats de leasing figurent à l'actif sous « Immobilisations corporelles » et sont amorties selon les principes d'amortissement. Les engagements financiers qui en découlent figurent dans les fonds étrangers à court et long terme. Les redevances de location découlant de tels contrats de leasing sont comptabilisées en diminution des engagements pour la part d'amortissement de la dette et dans le compte de résultat pour la part d'intérêts.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent les goodwill, marques et autres valeurs immatérielles. Elles figurent au bilan à leur valeur résiduelle nette correspondante.

La durée d'amortissement de ces immobilisations est de 5 ans. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font l'objet d'une correction de valeur si nécessaire.

**Fonds étrangers à court terme**

Cette rubrique comprend les dettes et les engagements qui sont exigibles ou doivent être renégociés dans un délai d'un an.

**Fonds étrangers à long terme**

Font notamment partie de cette catégorie les prêts hypothécaires, les engagements de leasing, ainsi que les prêts des sociétés du groupe, pour autant qu'ils n'entrent pas dans la catégorie des fonds étrangers à court terme.

# Annexe aux comptes

En milliers de CHF 2015 2014

## 2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances envers des tiers	56 281	68 584
Correction de valeur	– 2 644	– 2 719
<b>Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</b>	<b>53 637</b>	<b>65 865</b>

La baisse de ce poste est principalement due à la diminution du chiffre d'affaires.

### 2.2 Stocks

Matières premières	1 649	1 474
Produits finis et semi-finis	66 629	53 443
Autres	5 399	6 217
Correction de valeur	– 17 487	– 13 986
<b>Total des stocks</b>	<b>56 190</b>	<b>47 148</b>

La hausse de ce poste est due à l'augmentation des stocks de beurre et de poudre.

A noter qu'un montant de CHF 3,5 millions est provisionné sur le stock de beurre (cf. pt 2.12).

### 2.3 Immobilisations financières

Titres	6 169	6 169
Prêts à des tiers	770	2 120
Prêts aux sociétés du groupe	728	628
Dépôts à long terme et garanties	25	25
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>7 692</b>	<b>8 942</b>

#### 2.3.1 Détail des titres

Univo SA, Chésopelloz (Alimentation pour veaux)	102	102
Restoroute de la Gruyère SA, Pont-en-Ogoz (Société immobilière)	422	422
Vacherin Fribourgeois SA, Bulle (Affinage et commerce de fromage)	132	132
Ingredia SA, Arras / France (Industrie laitière)	5 459	5 459
Divers titres	54	54
<b>Total des titres</b>	<b>6 169</b>	<b>6 169</b>

En milliers de CHF	2015	2014
<b>2.3.2 Détail des prêts aux sociétés du groupe</b>		
Lully.01 SA, Lully	128	128
MBZ Produktions AG, Lyss	500	500
Bio-Molkerei Seeland AG, Lyss	100	–
<b>Total des prêts aux sociétés du groupe</b>	<b>728</b>	<b>628</b>

## 2.4 Participations

Société et siège	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote en %		Participations	
		2015	2014		
Fribeurre SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	1 000	100,0%	100,0%	1 263	1 263
Poudre, CCG SA en liquidation, Villars-sur-Glâne (sans activité)	1 000	100,0%	100,0%	806	806
Lacto Prospérité SA, Villars-sur-Glâne (sans activité)	100	100,0%	100,0%	104	104
von Mühlernen AG, Villars-sur-Glâne (sans activité propre)	100	100,0%	100,0%	100	100
Univers Handelsagentur AG en liquidation, Guin (sans activité)	60	100,0%	100,0%	65	65
Rhône Logistics SA, Sierre * (logistique)	100	–	100,0%	–	100
VALCREME SA, Sierre (sans activité)	1 200	100,0%	98,3%	1 200	1 180
Vallait SA, Sierre (sans activité)	3 500	100,0%	97,7%	3 500	3 420
Bio-Molkerei Seeland AG, Bienne (sans activité)	100	100,0%	–	100	–
MBZ Produktions AG, Lyss (fractionnement matière grasse)	500	50,0%	50,0%	250	250
BO Butter GmbH, Berne (Interprofession)	500	32,8%	32,8%	164	164
Lully.01 SA, Lully (Société immobilière - Restoroute)	2 000	25,4%	25,4%	508	508
<b>Total des participations</b>				<b>8 060</b>	<b>7 960</b>

\* Rhône Logistics SA a été radiée suite à la fusion par absorption au 14 décembre 2015.

# Annexe aux comptes

			2015	2014
<b>2.5 Immobilisations corporelles (en millions de CHF)</b>				
	Terrains / immeubles	Installations / véhicules	Total	Total
<b>Valeur brute</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier	164,9	336,1	501,0	424,8
Transfert de patrimoine	–	–	–	63,6
Au 1 <sup>er</sup> janvier ajusté	164,9	336,1	501,0	488,4
Acquisitions	1,7	10,3	12,0	13,6
Désaffectations, cessions	– 0,2	– 3,1	– 3,3	– 1,0
Transfert	0,6	– 0,6	–	–
<b>Au 31 décembre</b>	<b>167,0</b>	<b>342,7</b>	<b>509,7</b>	<b>501,0</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
Au 1 <sup>er</sup> janvier	77,8	262,5	340,3	279,9
Transfert de patrimoine	–	–	–	38,5
Au 1 <sup>er</sup> janvier ajusté	77,8	262,5	340,3	318,4
Amortissements annuels	5,6	15,7	21,3	22,9
Désaffectations, cessions	– 0,1	– 3,1	– 3,2	– 1,0
Transfert	0,2	– 0,2	–	–
<b>Au 31 décembre</b>	<b>83,5</b>	<b>274,9</b>	<b>358,4</b>	<b>340,3</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre</b>	<b>83,5</b>	<b>67,8</b>	<b>151,3</b>	<b>160,7</b>
<b>2.6 Dettes à court terme portant intérêt (en milliers de CHF)</b>				
Dettes bancaires			2 000	10 000
Dettes hypothécaires			2 230	3 455
Engagements de leasing			1 595	2 172
Prêts des sociétés du groupe			1 077	1 066
Autres dettes portant intérêt			64	72
		<b>Total des dettes à court terme portant intérêt</b>	<b>6 966</b>	<b>16 765</b>
Ce poste comprend la part des dettes hypothécaires, des prêts des sociétés du groupe et des engagements de leasing à rembourser l'année suivante.				
<b>2.7 Autres dettes à court terme (en milliers de CHF)</b>				
Dettes envers les actionnaires			–	230
Dettes envers l'institution de prévoyance			352	399
Diverses autres dettes			872	1 210
		<b>Total des autres dettes envers des tiers</b>	<b>1 224</b>	<b>1 609</b>
		<b>Total des autres dettes à court terme</b>	<b>1 224</b>	<b>1 839</b>

En milliers de CHF	2015	2014
<b>2.8 Dettes à long terme portant intérêt</b>		
Dettes hypothécaires		
– part exigible de 1 à 5 ans	30 223	32 423
– part exigible à plus de 5 ans	4 309	4 309
Engagements de leasing		
– part exigible de 1 à 5 ans	2 049	3 405
– part exigible à plus de 5 ans	–	–
Prêts des sociétés du groupe		
– part exigible de 1 à 5 ans	–	–
– part exigible à plus de 5 ans	6 100	6 206
Autres dettes portant intérêt		
– part exigible de 1 à 5 ans	–	–
– part exigible à plus de 5 ans	1 437	1 837
<b>Total des dettes à long terme portant intérêt</b>	<b>44 118</b>	<b>48 180</b>

## 2.9 Emprunt convertible

Emprunt à conversion forcée réservé à la société Prolait Plate-forme laitière de Suisse occidentale, Bulle	17 000	17 000
Taux d'intérêts 3,5% l'an, échéance le 30.06.2018		

## 2.10 Fonds propres

### Mouvement des fonds propres

Fonds propres au 1 <sup>er</sup> janvier	157 705	138 101
Augmentation du capital-actions	–	100
Augmentation de la réserve générale (intégration des sociétés valaisannes)	–	10 111
Augmentation de la réserve pour apport en capital (suite à l'augmentation de capital)	–	500
Diminution de la réserve pour apport en capital (frais et droit de timbre)	– 11	–
Diminution du résultat reporté (intégration des sociétés valaisannes)	–	– 220
Bénéfice de l'exercice	6 660	9 113
	<b>164 354</b>	<b>157 705</b>
<b>Capital-actions</b>		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25	578 454	578 454
Valeur en millions de CHF	14,5	14,5

# Annexe aux comptes

En milliers de CHF	2015	2014
<b>Capital conditionnel</b>		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25	113 334	113 334
Valeur en millions de CHF	2,8	2,8
Agio en millions de CHF	14,2	14,2
<b>Capital autorisé</b>		
Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions au plus tard jusqu'au 28 mai 2016.		
Nombre d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25	80 000	80 000
Valeur en millions de CHF	2,0	2,0
<b>2.11 Produits exceptionnels, uniques ou hors période</b>	<b>800</b>	<b>4 302</b>
Le montant de l'année 2014 comprend principalement la vente d'actions Cremo dans le cadre de la reprise des sociétés valaisannes Vallait SA et Valcrème SA.		
<b>2.12 Charges exceptionnelles, uniques ou hors période</b>	<b>- 4 202</b>	<b>- 1 050</b>
Une provision de CHF 3,5 millions est constituée en 2015, en prévision de l'écoulement du stock de beurre.		

## 3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 3.1 Emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était supérieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

### 3.2 Actifs mis en gage

Cédules hypothécaires grevant les terrains / immeubles en nantissement	49 690	49 900
Valeur nette des terrains et immeubles grevés	64 105	67 309
Restriction de propriété usuelle sur équipements en leasing.	4 446	6 985

En milliers de CHF	2015	2014
--------------------	------	------

### 3.3 Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision	150	150
Autres prestations	196	261
<b>Total des honoraires de l'organe de révision</b>	<b>346</b>	<b>411</b>

### 3.4 Actions propres

Au 31 décembre 2013, Cremo SA détenait 27 318 actions propres.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a vendu 24 410 actions au prix moyen de CHF 150 l'unité.

Au 31 décembre 2014, elle détenait 2 908 actions propres.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a vendu 256 actions et acheté 4 actions au prix moyen de CHF 150 l'unité.

Au 31 décembre 2015, elle détenait 2 656 actions propres portées au bilan pour une valeur de CHF 1.

p.m.	p.m.
------	------

### 3.5 Actionnariat

Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL)	47,47%	47,27%
aaremilch AG	4,83%	4,83%
Prolait Plate-forme laitière de Suisse occidentale	3,34%	3,34%
Prolait Fédération laitière	6,01%	6,00%
Ingredia SA	4,97%	4,97%
MIBA Fédération du nord-ouest de la Suisse	1,18%	1,18%
Fournisseurs et producteurs de lait	22,70%	22,85%
Fédération laitière valaisanne (FLV)	5,00%	5,00%
Autres	4,04%	4,06%
Propres actions sans droit de vote	0,46%	0,50%



**KPMG SA**  
**Audit Suisse romande**  
Avenue du Théâtre 1  
CH-1005 Lausanne

Case postale 6663  
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55  
Téléfax +41 58 249 45 65  
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

## **Crema S.A., Villars-sur-Glâne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Crema S.A., comprenant, le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Michel Faggion  
*Expert-réviser agréé*  
*Réviser responsable*

Myriam Roulin  
*Expert-réviser agréée*

Lausanne, le 2 mai 2016

# Proposition du Conseil d'administration pour la répartition du bénéfice

En CHF	2015	2014
<b><i>Bénéfice au bilan</i></b>		
Bénéfice reporté	695 445	802 391
Perte reportée provenant du transfert de patrimoine	–	– 219 633
Bénéfice de l'exercice	6 660 036	9 112 687
<b>Total du bénéfice au bilan</b>	<b>7 355 481</b>	<b>9 695 445</b>
<b><i>Proposition</i></b>		
Attribution à la réserve légale générale	7 000 000	9 000 000
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>355 481</b>	<b>695 445</b>

# Organes de Cremo

**PRÉSIDENT D'HONNEUR** Alexis GOBET, Villariaz

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

		Membre depuis
<b>Président</b>	Benoît PERROUD, Villaz-St-Pierre (depuis le 6 juin 2012)	2008
<b>Vice-président</b>	Jürg RIEBEN, Berne	2004
<b>Membres</b>	Philippe BRAILLARD, St-Martin	2008
	Isabelle CHEVALLEY, St-George	2012
	Jean-Paul GUIGNARD, Bottens	2004
	Rinaldo LOTTAZ, Alterswil	2008
	Max STALDER, Viège	2014
	Gabriel YERLY, Berlens	2012
<b>Secrétaire</b>	Micheline MERTL, Givisiez	non-membre

**DIRECTION** Paul-Albert NOBS, Corminbœuf

**ORGANE DE RÉVISION**  
(selon art. 727 et ss. CO)

Lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2014, la révision des états financiers de Cremo SA a été confiée à la société KPMG, pour une nouvelle durée de trois ans.

**Siège**

Route de Moncor 6  
1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 407 21 11  
Fax 026 407 29 69

**Adresse postale**

Case postale  
1701 Fribourg  
info@cremo.ch  
www.cremo.ch

**Usine de Lausanne**

Chemin du Petit-Flon 21  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 654 42 11  
Fax 021 654 42 53

**Usine de Lucens**

Rte de la Caséine 9  
1522 Lucens  
Tél. 021 906 13 13  
Fax 021 906 13 00

**Usine de Sierre**

Ile Falcon 5  
3960 Sierre  
Tél. 027 452 38 00  
Fax 027 452 38 20

**Usine de Thoune**

Schwäbisstrasse 40  
3613 Steffisburg 2  
Tél. 033 439 33 50  
Fax 033 439 33 51

**Usine de Guin**

Bonnstrasse 1  
3186 Guin  
Tél. 026 492 93 30  
Fax 026 492 93 39